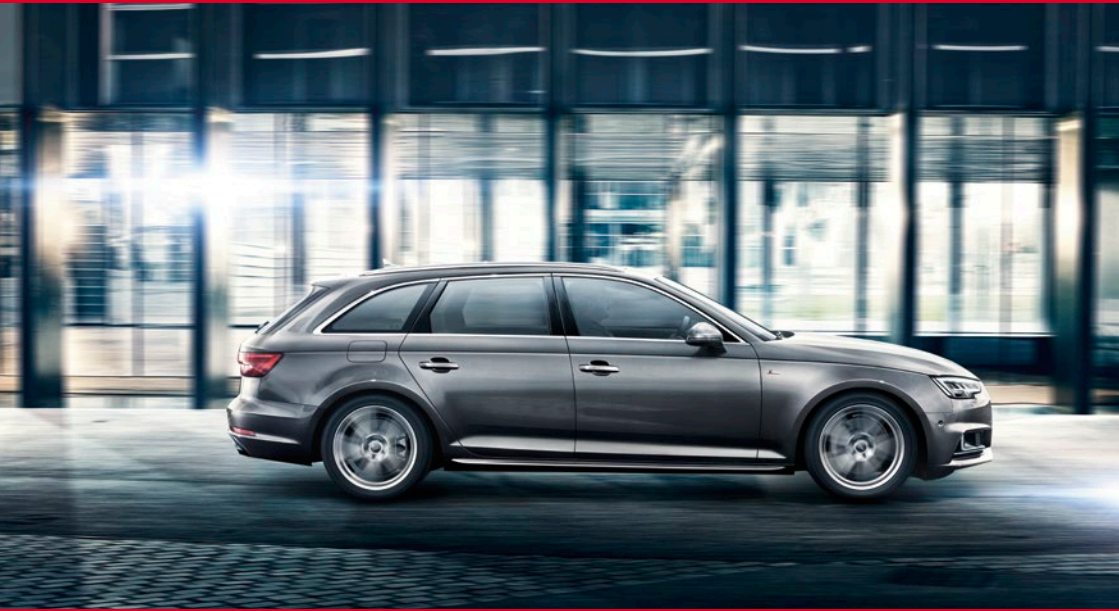
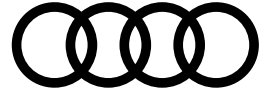


**Audi Assistance**



**Audi Assistance**

Crevaision - Panne - Accident

**0 800 28 34 00**

Appel non surtaxé

Depuis l'étranger : **00 33 426 298 772**

**Audi** Service

## Ayez le réflexe Audi Assistance

En cas d'accident, de crevaison ou de panne vous bénéficiez d'une **assistance gratuite 24h/24, 7j/7** en France métropolitaine et dans 35 pays d'Europe<sup>(1)</sup>.

Toutes les personnes qui voyagent à bord du véhicule à titre gratuit, peuvent bénéficier d'Audi Assistance, ainsi que tous les acheteurs successifs.

## Comment en bénéficier ?

### ► En cas de panne et de crevaison :

Pendant la période de garantie, il suffit de respecter le plan d'entretien défini par le constructeur. Au-delà, il est nécessaire qu'un "Service Entretien" soit réalisé dans le réseau de Partenaires Audi Service tous les 24 mois ou 30 000 km (au premier des deux termes atteint).

Chaque "Service Entretien" réalisé chez un Partenaire Audi Service prolonge le droit à l'assistance jusqu'au prochain "Service Entretien".

**Respecter le plan d'entretien prévu par le constructeur et l'effectuer dans le réseau Audi est la garantie d'une assistance systématique.**

### ► En cas d'accident :

Votre Audi est automatiquement couverte jusqu'à la date de son 8<sup>e</sup> anniversaire, à partir de la date de première mise en circulation.

## Optez pour le professionnalisme Audi

**En cas d'accident, votre assureur ne peut pas vous imposer son réparateur.**

Vous êtes libre de choisir un Réparateur Audi, et ce, sans surcoût.

Ayant conçu et fabriqué votre Audi, nous sommes les plus compétents pour la réparer. Nous la connaissons parfaitement et pouvons préserver l'intégrité de son design.

Nos techniciens sont formés et disposent d'équipements spécifiques.

En plus, ils utilisent des pièces d'Origine Audi® garanties 2 ans.

(1) Retrouvez les conditions et les modalités pour bénéficier du droit à l'assistance sur le site Audi.fr rubrique Services > Garantie & Assistance.